



PROTOCOLE d'accueil - Novembre 2020 -

En cette reprise, le protocole sanitaire des écoles a été renforcé. En voici les principales mesures :

LE ROLE DES PARENTS

VIP : Very Important Parents

V : Vérifier la température de son enfant chaque matin

I : Isoler son enfant en cas de :

- fièvre (38 °C ou plus)
- apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'enfant ou dans sa famille
- test positif chez l'enfant ou dans sa famille
- considération de l'enfant comme contact à risque

Dans ces cas, les parents s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école.

P : Prévenir le chef d'établissement en cas de test positif chez l'enfant ou dans sa famille.

L'accès à l'école pour les parents est limité au strict nécessaire après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque de protection et respecter une distanciation physique d'au moins un mètre.

Seuls les parents de TPS- PS- MS sont autorisés à entrer dans l'enceinte de l'école pour accompagner leurs enfants. L'accès est limité à 1 accompagnateur par enfant.



LE PORT DU MASQUE

Le port du masque est obligatoire pour :

- tous les adultes
- tous les élèves à partir du CP

dans les espaces clos et les espaces extérieurs.

Les masques sont à fournir par les parents en nombre suffisant (deux par jour) ainsi qu'une pochette pour les ranger après utilisation.

Le port du masque est interdit pour les élèves de maternelle.

Le bon usage du masque est expliqué aux enfants par les enseignantes en partenariat avec les parents.

Aux abords de l'école, le port du masque est obligatoire.



LA LIMITATION DU BRASSAGE

La limitation du brassage entre groupes d'élèves est requise. L'école organise le déroulement de la journée et des activités afin de limiter les regroupements importants. Les sens de circulation pour chaque classe sont maintenus. A l'accueil du matin et du midi, chaque enfant après s'être lavé les mains rentre directement en classe.

LA DISTANCIATION PHYSIQUE

Dans les espaces clos, la distanciation physique doit être maintenue lorsqu'elle est matériellement possible. Elle ne s'impose pas pour les élèves de maternelle. Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas.



LES GESTES BARRIERES

Les gestes barrières doivent être appliqués partout et par tout le monde :

- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
 - Utiliser des mouchoirs à usage unique
 - Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
 - Le lavage des mains régulier à l'eau et au savon pendant 30 secondes avec utilisation d'une serviette en papier jetable pour le séchage (ou à l'air libre).
- Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distanciation physique.

Le lavage des mains s'effectue, à minima :

- à l'arrivée dans l'école
- avant et après chaque repas
- avant et après les récréations
- après être allé aux toilettes
- le soir avant de rentrer chez soi



LA VENTILATION DES LOCAUX

L'aération des locaux est la plus fréquente possible et dure au moins 15 minutes à chaque fois :

- le matin avant l'arrivée des élèves
- pendant chaque récréation
- au moment du déjeuner
- pendant le nettoyage des locaux.



LE NETTOYAGE DES LOCAUX

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces est réalisé au minimum une fois par jour.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et les personnels et des ateliers est réalisé plusieurs fois par jour.

L'accès aux jeux extérieurs n'est plus autorisé.

La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe (livres, jouets, jeux, journaux, crayons, ...) est permise. Une désinfection quotidienne doit alors être réalisée (ou un isolement de l'objet de 24H avant réutilisation).

